

A réception de ce formulaire, nous établirons un contrat sur la base des indications que vous nous aurez fournies (nous prendrons éventuellement contact avec vous à ce stade pour préciser le contenu de l'intervention), et nous vous le retournerons par courrier pour acceptation de votre part.

DATE :

Je soussigné -----,
représentant ou mandataire de la société -----
adresse du siège -----

Tél : ----- Fax -----, Email -----

demande un dossier d'évaluation de conformité pour les granulats relevant du système 2+,
pour (*barrer la mention inutile*):

- un site unique de production
- plusieurs sites de production, fonctionnant sous le même système de MPG

(N.B. : pour plusieurs sites fonctionnant selon des systèmes de MPG différents, remplir autant de formulaires que de sites)

Le client certifie que toutes les installations à visiter dans le cadre de l'inspection de la MPG (siège, carrière, unité de production, site de stockage, laboratoire ...) sont regroupées sur l'un des sites indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Nom / Localisation du siège	Certification en place (1)	Le siège est-il implanté sur un site de production ou à proximité ? cocher la case correspondante			
		Oui		Non	

Nom / Localisation du ou des laboratoires (2)	Certification en place (1)	Types d'essais réalisés Cocher la case correspondante			N° du ou des sites de production concerné (s) (3)
		hebdomadaires	mensuels	annuels	

(1) préciser le type de certification (ISO 9001, COFRAC, Laboroute...)

(2) y compris les laboratoires sous-traitants

(3) si tous les sites sont concernés indiquer « Tous »

Nom / Localisation		Certification en place (1)		Liste des produits : granulats ou enrochements produits selon la (les) norme(s) : (cocher la case correspondante)							
N°	du ou des site(s) de production	Produit	Système	EN 12620/A1	EN 13139	EN 13043	EN 13242/A1	EN 13383-1	EN 13450	EN 13055-1	EN 13055-2
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

(1) Préciser le nom de l'organisme certificateur et fournir la copie du certificat

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA DESIGNATION DE L'AUDITEUR

	Non	Oui	Commentaires
Votre société a-t-elle reçu des prestations de conseil du CEREMA/UNIVERSITE EIFFEL quant à des méthodes permettant de traiter des questions faisant obstacle à l'obtention de la certification du système de Maîtrise de la Production des Granulats ? Si oui, indiquez le nom de l'organisme et la date de l'intervention.			
Votre (vos) site(s) d'exploitation est-il concerné par la présence de fibre d'amiante ? Si oui, précisez les modalités de prévention.			

A retourner à : E mail : marquage.ce.granulats@univ-eiffel.fr